

Fiche de planification d'un évènement

A renvoyer sur mairie@beaulieusouslaroche.fr

Nom de l'évènement	
Date	
Horaires	
Site de l'évènement	
Association organisatrice	
Contact : nom + tél + mail	
Public ciblé	
Objectif et descriptif de l'évènement	
Planning communication se référer au guide de la vie associative	
Besoins administratifs	<p>location de salle: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON lieu : préciser dates précises + heures début et fin :</p> <p>Arrêtés de circulation: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON préciser date début et fin :</p> <p>Débit de boisson: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
Besoins techniques (matériel communal ou autre - mise à disposition des agents) formulaires à compléter (annexe 5 et/ou annexe 6)	<p>Matériel communal ou intercommunal: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Véhicule: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>* compléter les formulaires si oui</p>

Dans le cadre de leurs activités, les associations sont amenées à fournir des données personnelles à la commune de Beaulieu-sous-la-Roche via des formulaires. Ces données sont collectées et traitées uniquement par les services de la commune, en tant que responsable de traitement, dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de l'attribution des subventions par la commune et sont conservées pour une durée 2 ans à compter de leur collecte. Ces données sont traitées de manière informatisée et ne sont pas partagées avec des tiers, sauf obligation légale. Conformément à la législation en vigueur, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès à l'information, de rectification, d'opposition ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour toute question relative à ses données personnelles, la personne concernée peut contacter directement la commune de Beaulieu-sous-la-Roche ou le DPO à l'adresse mail dpo@cc-paysdesachards.fr. En cas de réclamation, elle a le droit d'introduire une plainte auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).